

Patrimoine

LE CORBUSIER INSCRIT AU PATRIMOINE MONDIAL UNESCO :
UNE LOCOMOTIVE POUR SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLÉ

La Maison de la culture Le Corbusier de Firminy - Saint-Etienne Tourisme / Gabriele Croppi / Saint-Etienne Métropole / Hubert Genouilhac c.F.L.C. / ADAGP (2016)

Dix-sept œuvres du patrimoine Le Corbusier viennent d'être inscrites au Patrimoine mondial de l'Unesco. Firminy voit enfin ses efforts couronnés après les deux candidatures infructueuses de 2009 et 2011.

Réunie à Istanbul, la 40e session du comité du patrimoine mondial a été soudainement interrompue samedi 16 juillet après la tentative avortée de coup d'état en Turquie. Elle a finalement repris dimanche permettant au comité des experts internationaux des Nations unies (Icomos) de rendre un avis favorable pour la première fois au dossier Le Corbusier. Un dossier examiné après celui de l'architecte américain Lloyd Wright qui a suscité de longs débats entre membres du comité. A la reprise des travaux, l'ordre de passage a été inversés dans les candidatures des deux architectes permettant ainsi à l'œuvre architecturale de Le Corbusier d'être enfin inscrite dans la liste Unesco du patrimoine mondial au titre de sa « contribution exceptionnelle au Mouvement Moderne ».

Parmi les 17 réalisations architecturales (réparties sur sept pays) de Le Corbusier, 10 sont en France : la Maison de la Culture à Firminy (Loire) ; le couvent Sainte-Marie de la Tourette à Evreux-sur-Arbresle (Rhône) ; Le cabanon de Le Corbusier à Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritime) ; la chapelle Notre-Dame-du-Haut à Ronchamp (Haute-Saône) ; la Cité Frugès à Pessac (Gironde) ; le couvent Sainte-Marie de la Tourette à

Evreux (Eure) ; l'immeuble locatif de la Porte Molitor à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) ; les Maisons La Roche-Jeanneret à Paris ; la Manufacture à Saint-Dié-des-Vosges (Vosges) ; l'unité d'habitation de Marseille ; Villa Savoye et pavillon jardinier à Poissy (Yvelines).

La candidature transnationale (Allemagne, Argentine, Belgique, France, Inde, Japon, Suisse) a su convaincre les membres du comité. Si c'est la Maison de la culture qui est mise en avant, l'ensemble de ses « attributs » est aussi concerné : le stade, le théâtre de verdure, l'église Saint-Pierre. « Ils ont été évoqués dans le rapport et ils ont également évoqué le fait que Le Corbusier avait dessiné la localisation de la piscine qui a été construite après son décès par son disciple André Wogenscky », décrit Marc Petit, le maire de Firminy qui était présent à Istanbul.

La victoire remportée en commun crée des obligations entre les 17 sites qui accueillent un élément du patrimoine Le Corbusier. Les villes d'accueil doivent respecter un plan de gestion et se sont engagées à mener des actions de protection, de promotion et de valorisation. Elles ont, d'une certaine façon, destin lié et devront continuer à l'avenir à se montrer à la hauteur de cette distinction.

Pour la commune de Firminy, propriétaire de la Maison de la culture, de la piscine et du stade, l'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco lui permet de conserver les crédits alloués par l'Etat. Le budget de la rénovation du stade municipal qui s'élève à 6,1 M€ est ainsi supporté à hauteur de 40 % par l'Etat, 20 % par la Ville, et par l'agglomération stéphanoise pour 1 M€.

Une attractivité touristique

L'agglomération stéphanoise espère bénéficier des retombées touristiques grâce à ce label. « Le site accueille 25 000 visiteurs par an, nous pensons le doubler dans un premier temps, explique Robert Karulak, vice-président de Saint-Etienne métropole en charge du patrimoine et du tourisme. Cela nous paraît être un objectif raisonnable. » La communauté urbaine, qui a la compétence tourisme, avait anticipé sur le classement en recrutant une nouvelle directrice conservatrice en mai dotée d'une double compétence culturelle et touristique.

Un nouveau parcours d'interprétation doit relier les éléments architecturaux de Firminy pour permettre au public de mieux appréhender l'œuvre de l'architecte suisse. Et des programmes d'animations culturelles viendront entretenir l'intérêt des visiteurs. « Nous allons mener un travail auprès des tours opérateurs pour inscrire le site de Firminy dans les parcours, décrit Robert Karulak. Il pourrait y avoir un parcours avec Lyon, Le Puy, la grotte Chauvet qui pourrait même intégrer les vignobles de Bourgogne eux aussi inscrits au Patrimoine Unesco. » Des parcours qui pourraient répondre à la demande de touristes étrangers disposant d'un temps limité. A ce public international s'ajoutent les visiteurs de proximité. Une campagne de communication menée au printemps dans la presse magazine nationale avait soutenu la candidature. A la rentrée de septembre, une campagne plus régionale doit attirer les visiteurs des départements limitrophes.

■ M.O.